

Le taux de chômage redescend à 6.1%

Afin d'analyser les développements sur le marché de l'emploi, l'ADEM compare les données actuelles avec les données de l'année précédente. Le mois de mars 2020 a été le premier mois impacté par la pandémie. Il faut en tenir compte lors de l'interprétation des données suivantes.

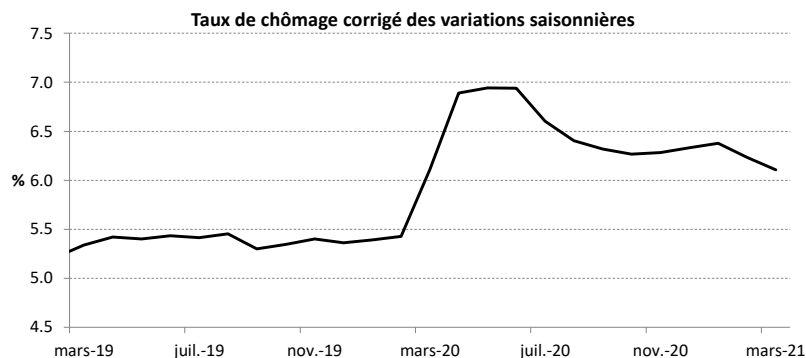
Le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits à l'ADEM s'établit à 18 689 au 31 mars 2021. Par rapport au mois de février 2021, cela constitue une baisse de 787 personnes. Par rapport au mois de mars 2020, cela constitue une hausse de 291 personnes ou de 1.6%. Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, calculé par le STATEC, s'élève à 6.1%. Après une hausse soudaine du chômage en mars et avril et un recul observé à partir du mois de mai, le taux de chômage s'est établi à 6.3% entre août et décembre 2020.

En mars 2021, 2 294 résidents se sont inscrits à l'ADEM, soit une baisse de 848 personnes ou de 27% par rapport à mars 2020. Pour rappel, en mars 2020 le nombre élevé d'inscriptions était principalement dû aux travailleurs intérimaires de la construction, secteur qui fut d'ailleurs totalement à l'arrêt par après.

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents qui bénéficient de l'indemnité de chômage complet a progressé de 1 279 ou de 14.1% sur un an, pour s'établir à 10 319. Le nombre des bénéficiaires d'une mesure s'établit à 4 443, et se trouve largement au-dessus du niveau observé en mars 2020 (+325 personnes, soit 7.9%). En mars 2020 les mesures pour l'emploi étaient à l'arrêt et après le 15 mars quasiment plus personne n'a commencé une nouvelle mesure.

Au cours du mois de mars 2021, les employeurs ont déclaré 3 910 postes vacants à l'ADEM, ce qui correspond à une hausse de 65.7% par rapport à mars 2020. En mars 2020, le marché du travail tournant au ralenti, les employeurs n'avaient déclaré que 2 359 postes soit 35% de moins qu'en mars 2019.

Si on compare le mois de mars 2021 aux trois mois qui précèdent, le nombre de postes déclarés est en progression. Au 31 mars 2021, l'ADEM a recensé 8 194 postes disponibles dans ses fichiers, ce qui constitue une hausse de près de 800 postes par rapport au 28 février 2021. Sur un an le nombre de postes disponibles a progressé de 10,9%.



Source: STATEC

Des tableaux plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la publication « Chiffres-clés » téléchargeable sur le site internet de l'ADEM (<http://www.adem.lu>), ainsi que sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>). Des tableaux interactifs sur les caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM et sur les offres d'emploi déclarées sont disponibles sur le site internet de l'ADEM

(<http://www.adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/index.html>) ou via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/>)

Les données d'avril 2021 seront publiées le 20 mai 2021.

Contact : Jean Ries | 247-88888 | Jean.Ries@adem.etat.lu

	Mars 2021	Part %	Mars 2020	Variation sur un an	%
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	18 689		18 398	291	1.6
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4 443		4 118	325	7.9
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	2 836	100.0	2 971	-135	-4.5
Non-résidents à capacité de travail réduite	1 675	59.1	1 800	-125	-6.9
Non-résidents sans statut spécifique	1 161	40.9	1 171	-10	-0.9
Ouvertures de dossiers	2 813	100.0	3 555	-742	-20.9
Résidents	2 294	81.5	3 142	-848	-27.0
Non-résidents	519	18.5	413	106	25.7
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	10 319	100.0	9 040	1279	14.1
Résidents	9 842	95.4	8 578	1264	14.7
Non-résidents à capacité de travail réduite	477	4.6	462	15	3.2
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	2 984	100.0	3 165	-181	-5.7
Résidents	1 536	51.5	1 639	-103	-6.3
Non-résidents	1 448	48.5	1 526	-78	-5.1
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	3 910		2 359	1551	65.7
Postes vacants disponibles en fin du mois	8 194		7 390	804	10.9

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des articles L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.

Pour la présentation des données dans ce communiqué, l'ADEM met dorénavant l'accent sur les différentes catégories de demandeurs d'emploi ainsi que sur les postes déclarés. Les données sur les profils des demandeurs d'emploi ainsi que le détail sur les mesures pour l'emploi peuvent toujours être consultés via la publication « Chiffres-clés », les visualisations interactives sur le site internet de l'ADEM (<http://www.adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/index.html>) et ou encore les données disponibles sur le portail « Open Data » (<http://data.public.lu/>).